

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués à la séance qui aura lieu le jeudi 11 avril 2024 à 19 heures 00, Salle Jean Jaurès.

ORDRE DU JOUR

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 MARS 2024

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE : ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT

RESSOURCES HUMAINES

Point 1 - MANDAT AU CENTRE DE GESTION DE L'HERAULT POUR ORGANISER UNE MISE EN CONCURRENCE D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION RELATIVE AU RISQUE PRÉVOYANCE

Point 2 - MISE EN PLACE D'UNE ACTIVITE ACCESSOIRE

ADMINISTRATION GENERALE

Point 3 - OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE A UN ELU DE LA VILLE DE BAILLARGUES

URBANISME

Point 4 - DÉSIGNATION D'UN SIGNATAIRE POUR LA DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER N°24-0008 ET LE CERTIFICAT D'URBANISME N° 24M0034

Point 5 - DÉSIGNATION D'UN SIGNATAIRE POUR LA DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER N°24-0009 ET LE CERTIFICAT D'URBANISME N°24M0019

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET FONCIER

Point 6 - ACQUISITION DES PARCELLES BDn°8(b), BE n°202(d) et BE n°211(c)

COMMANDE PUBLIQUE

Point 7 - TRANSFORMATION ET RÉHABILITATION DE DEUX TERRAINS DE FOOTBALL AU COMPLEXE SPORTIF ROGER BAMBUCK DE BAILLARGUES

DOMAINE ET PATRIMOINE

Point 8 - APPROBATION DU BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSATIONS IMMOBILIÈRES PRÉVU PAR L'ARTICLE L 2241-1 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EXERCICE 2023

FINANCES

Point 9 - BUDGET ANNEXE « GESTION DES LOCAUX » : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Point 10 - BUDGET ANNEXE « GESTION DES LOCAUX » : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Point 11 - BUDGET ANNEXE « GESTION DES LOCAUX » : AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Point 12 - BUDGET ANNEXE « GESTION DES LOCAUX » : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Point 13 - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE BAILLARGUES : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Point 14 - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE BAILLARGUES : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Point 15 - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE BAILLARGUES : AFFECTATION DES RESULTATS 2023 SUR 2024

Point 16 - BILAN ANNUEL ET RÉVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES / CRÉDITS DE PAIEMENT

Point 17 - INDEMNITÉ POUR FRAIS DE REPRÉSENTATION DU MAIRE

Point 18 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS POUR L'ANNÉE 2024

Point 19 - VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Point 20 - PRÉSENTATION DE L'ÉTAT ANNUEL DES INDEMNITÉS PERÇUES PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX AVANT LE VOTE DU BUDGET

Point 21 - ADOPTION DU BUDGET PRINCIPAL 2024 DE LA VILLE DE BAILLARGUES

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Les dossiers concernant ces points peuvent être consultés aux heures et jours habituels d'ouverture de la mairie (*du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30*) à la Direction Générale des Services.

Baillargues, le 29 mars 2024

Le Maire de Baillargues,
Jean-Luc MEISSONNIER

